

le magazine de l'information municipale  
N°127  
2ème trimestre  
2012

Budget 2012

Soutenir fiscalement  
les ménages laurentins

Transparence  
et solidarité

Notre  
dossier en  
page 6





## A la une

- ▶ **4** Zoom sur la ville  
Retour en images  
Les temps forts de l'actualité laurentine
- ▶ **5** Ma ville facilite la vie  
Priorité au cadre de vie  
Grands travaux ou programme d'entretien :  
le confort des Laurentins d'abord...
- ▶ **6** Dossier  
Budget 2012  
Chiffres et explication de l'exercice à venir
- ▶ **10** Solidarité  
Le CCAS récompensé
- ▶ **11** Agir pour l'énergie  
Ma ville est au courant
- ▶ **12** Economie-Emploi  
Les chefs d'entreprise à l'honneur
- ▶ **12** Code la route  
Les zones bleues, comment ça marche ?
- ▶ **13** Habitat et handicap  
Un toit pour tous
- ▶ **14** Tout ouïe  
Expression des groupes  
du Conseil municipal
- ▶ **15** J'ai rendez-vous avec ma ville  
Programmation d'avril à juin



### NOTRE DOSSIER EN PAGE 6

Budget 2012  
Investissements nécessaires,  
maîtrise des frais de fonctionnement  
et fiscalité solidaire envers les Laurentins.  
Notre dossier sur les finances communales.

# Saint-Laurent

*magazine*

Magazine de l'information municipale - 2ème trimestre 2012 - N°127

Directrice de la Publication : Marie-France Corvest - Responsable de la Communication : Alexandre Maggio  
Rédaction : Alexandre Maggio - Jean-François Ferrucci - Conception, réalisation : **Maximédia** contact@maximedia.fr

Crédit photographique : Ville de Saint-Laurent-du-Var - Fotolia - **Maximédia**

Tirage 20000 exemplaires - Diffusion gratuite - Dépôt légal : 2ème trimestre 2012 - N° ISSN : 1257-5356

Service Communication - Cabinet du Maire - BP 125 - 06706 Saint-Laurent-du-Var Cedex

www.saintlaurentduvar.fr

## de vous à moi



Chères Laurentines,  
Chers Laurentins,

Les pages qui suivent vous permettront de prendre connaissance du budget concernant l'exercice 2012. Vous y trouverez également le détail des objectifs que nous poursuivons, mon équipe et moi-même, à travers les choix portant notamment sur les investissements et les réalisations que nous devons effectuer.

Ce budget, comme le précédent, est d'abord orienté vers **la qualité de vie et la solidarité**. Sur ce dernier point, et en dépit d'une conjoncture économique défavorable, nous avons décidé de maintenir la fiscalité communale au même niveau que l'an passé.

Par ailleurs, notre commune vient de se voir décerner, par la Région et Comité régional de Tourisme, le **“Prix régional de l'Environnement 2011”** attribué dans le cadre du concours des villes et villages fleuris. Ce prix récompense les actions et réalisations menées en faveur de l'embellissement et du fleurissement.

Je vois dans cette distinction la reconnaissance des efforts fournis pour améliorer toujours plus notre cadre de vie et je tiens à saluer le travail des services municipaux qui ont contribué à l'obtention de ce prix.

A toutes et à tous, bonne lecture.

Fidèlement.

**Henri Revel,**  
Maire de Saint-Laurent-du-Var  
Vice-Président du Conseil Général  
Vice-Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

*« Budget 2012,  
qualité de vie  
et solidarité fiscale  
pour objectifs »*





1



2



3



4

### 1 Festivités de Noël

Les Laurentins ont répondu massivement présent au rendez-vous des festivités de fin d'année organisées par la commune.

Au programme : stands et manèges, les 13 desserts provençaux, vin et chocolat chaud, spectacle "destination Noël", embrasement de l'hôtel de ville, grande parade, arrivée du Père Noël, structures gonflables, chasse au trésor, ateliers de maquillage, magie...  
Un bien beau Noël laurentin !

### 2 Vœux du personnel

Echanges de vœux entre le maire et les agents municipaux salle Deboulle, en présence de Michèle Pons, directrice générale des services

L'occasion de remettre aux agents municipaux méritants, la médaille du travail - de vermeil, d'argent ou d'or selon leur ancienneté - pour leur engagement au service du public.

### 3 Vœux à la population

La population laurentine avait répondu présente à l'invitation du maire qui lui a présenté ses vœux de bonne et heureuse année.

Au cours de son allocution, Henri Revel a listé les nombreuses actions entreprises ou projetées par la municipalité : jeunesse, politique sportive, solidarité, sécurité, prévention de la délinquance, grands travaux et aménagements, politique culturelle, finances...  
Dans chaque domaine d'action,

le bilan est positif et encourageant. L'équipe municipale reste fidèle à son engagement de faire de Saint-Laurent une "ville à vivre".

### 4 Carnaval

C'est une tradition : le public, et notamment les Laurentins des écoles, crèches et associations, se retrouvent pour célébrer carnaval.

Chars, grosses têtes, clowns, échassiers, confettis, déguisements, maquillage, animations, soleil, joie et bonne humeur sont toujours au rendez-vous.

Henri Revel, accompagné de Marie-France Corvest, adjointe déléguée aux festivités, et de nombreux élus, ont participé tout au long de l'après-midi à cette fête carnavalesque très réussie.





1



2



3



4

# Une priorité : votre cadre de vie

## 1 HLM du Point du Jour

L'aménagement de la contre allée Georges Pompidou et du parking nord, inscrits au prévisionnel des travaux 2012 dans le cadre de la Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) consistent en :

- la réalisation d'une antenne d'eaux pluviales
- la pose d'une glissière de sécurité,
- le marquage des emplacements de stationnement
- la reprise complète du revêtement en enrobé
- la rénovation de l'éclairage public.

**Montant total : 380 000 €**

## 2 Espace évolution des Jaquons : opérationnel

La municipalité a remplacé les bungalows situés 258 avenue du Zoo afin d'offrir aux utilisateurs un bâtiment conforme aux normes en vigueur. L'opération a débuté par la démolition de l'existant puis ont suivi les travaux de voirie et de réseaux divers et la réalisation d'un plancher en béton sur vide sanitaire. Un bâtiment en pré-industrialisé a été créé. D'une surface de 100 m<sup>2</sup>, il

contient un espace polyvalent, un bureau et un grand rangement attenant. Le tout disposé en rez-de-jardin. Utilisé par l'AGASC dans le cadre de ses activités sportives pour les jeunes laurentins, cet établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite conformément à la politique entreprise depuis de nombreuses années par la ville.

**Montant total : 270 000 €**

## 3 Les Pugets - Saint Marc : de grands travaux

Deux grands projets dont les travaux sont prévus pour le 4<sup>ème</sup> trimestre sont programmés. Tout d'abord : la rénovation de la voirie du quartier des Pugets pour 3.200.000 €. L'objectif est de rénover les espaces publics en s'articulant autour de quatre orientations : redonner de l'espace aux piétons en respectant les normes pour personne à mobilité réduite, conserver le maximum de places de stationnement, renforcer l'identité du quartier et requalifier la voirie dans le sens d'une circulation apaisée, et enfin, rénover les réseaux. Le second projet concerne l'extension du cimetière Saint-Marc (1.700.000 €). Une étude géotechnique a été réalisée.

La Métropole prendra en charge les murs et les enceintes ainsi que les différents réseaux. La commune financera les caveaux enfus et les aménagements internes. Nous reviendrons sur ces projets dans les prochains mois.

**Montant total : 4 900 000 €**

## 4 Travaux au quotidien

De nombreux travaux vont être entrepris pour améliorer le cadre de vie des Laurentins.

Route de la Baronne (35 000 €) : reprise de chaussée et accès au décanteur du Vallon Ceccarini.

Rue Jeanne d'Arc (120 000 €) : création de plateau traversant devant la résidence « les Lys » et d'un trottoir dans la partie centrale de l'avenue.

Avenue du 11 Novembre (130 000 €) : reprise du trottoir avec longrine au-dessus du stade à l'ouest et remplacement du grillage avec déplacement de l'éclairage public et du mobilier urbain. Au niveau de l'avenue des Orangers, une réfection de chaussée et trottoir avec une reprise totale de l'éclairage public en partenariat avec le SDEG est prévue pour un coût estimatif de 200 000 €.

**Montant total : 485 000 €**



**Budget 2012**

# Equilibrer,

Ce n'est pas nouveau. Il y a un moment déjà que, de budget en budget, les maires s'inquiètent de la tournure que prennent les choses. Dans notre parution (n° 125 - Octobre 2011) consacrée aux dépenses de rentrée scolaire, Henri Revel mettait en garde sur les dispositifs mis en place par l'Etat, comme le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

Redistribuer les ressources des communes qui génèrent des excédents auprès de celles qui en ont besoin s'appuie sur un principe de solidarité *a priori* louable mais, dans les faits, cela consiste "à déshabiller Pierre pour habiller Paul". Ce principe, dénonçait le maire, "nivelle par le bas et finira par tuer les dernières poules aux œufs d'or. En outre, on sait déjà que la somme des excédents ne permet pas de couvrir la totalité des besoins".

## **FNGIR - FPCI : LES "FONDS" DE TIROIR**

Après la mise en place du FNGIR, nous assistons, dès ce début d'année, à la création du Fonds national de Péréquation des Recettes Intercommunales et Communales (FPCI). Avouez que les services de l'Etat sont créatifs... Par un calcul aussi alambiqué que son nom de baptême, le FPCI est en fait, à l'échelon intercommunal, le clône du FNGIR.



*« En dépit de la crise,  
les investissements prévus  
seront réalisés.  
Et nous parvenons à nouveau  
à ne pas augmenter  
les impôts communaux car  
c'est notre manière d'être  
solidaires du pouvoir d'achat  
des Laurentins »*

*Henri Revel*

*La crise qui sévit  
n'épargne personne.  
Les collectivités voient  
fondre leurs recettes  
et augmenter leurs  
dépenses.  
Maîtrise des frais de  
fonctionnement,  
coupes sombres dans  
les investissements et  
prudence restent  
à peu près les seuls  
moyens à disposition  
des maires.  
Explication avec Henri  
Revel au moment où  
il boucle le budget  
pour l'année 2012.*

# coûte que coûte

*“Là encore, sous le prétexte louable de solidarité, on masque une partie de la vérité, explique Henri Revel. Les dispositions légales pour prétendre à un reversement de ce fonds sont on ne peut plus explicites, je cite : Les collectivités dont l'effort fiscal est inférieur à 0,5 sont exclues du dispositif de reversement. Ce qui veut dire, en clair, que les communes seront contraintes d'augmenter leurs taxes. Pour notre commune, j'y vois une*

*double pénalité. La première parce que nous générons des richesses qui, progressivement, nous échappent pour, notamment, contribuer à ces fonds. La seconde parce que la politique de solidarité fiscale que je défends depuis des années pour soutenir les ménages laurentins nous interdirait de solliciter un reversement”. Dans ces conditions, il devient de plus en plus complexe d'établir un budget qui conjugue solidarité et investissements.*

*“Cette année, conclut Henri Revel, nous y parvenons à nouveau. Il n'y a donc pas d'augmentation de la fiscalité laurentine. Dans le même temps, les gros investissements prévus se feront. Les Laurentins savent que toutes ces contraintes n'autoriseront peut-être pas de continuer ainsi par le futur. Il serait bon que mes opposants qui prônent des projets pharaoniques et ruineux se réveillent et prennent conscience de la réalité économique”*

# Le budget dans le détail

## Les grandes orientations du budget

L'élaboration du budget 2012 a privilégié la prise en compte de quatre objectifs principaux :

- Poursuivre le contrôle strict des dépenses de gestion courante de fonctionnement
- Optimiser les recettes par la recherche systématique d'aides et de subventions pour le financement des projets
- Maîtriser la dette
- Maintenir les taux de la fiscalité communale au même niveau.



Ce dernier point est extrêmement important lorsque l'on sait que les marges de manœuvre laissées aux communes pour accroître leurs recettes résident de plus en plus dans ce poste.

Ce choix de ne pas alourdir la pression fiscale des Laurentins fait écho à un credo du maire.

« Une collectivité de proximité constitue, pour les citoyens, un bouclier social face à la crise » avait-il déjà expliqué lors des précédents budgets. Cette solidarité honore la majorité municipale mais s'avèrera par le futur - contexte économique oblige -, de plus en plus difficile à favoriser.

## EVOLUTION DE LA FISCALITÉ COMMUNALE SUR LES 5 DERNIÈRES ANNÉES

	2008	2009	2010	2011	2012
Taxe d'habitation	12,93%	14,51%	13,14%	13,14%	13,14%
Taxe foncier bâti	12,83%	14,40%	13,04%	13,04%	13,04%
Taxe foncier non bâti	13,40%	15,03%	13,61%	13,61%	13,61%

En cinq années, les taux communaux ont tous progressé de 0,21%, soit une incidence annuelle de 0,04%.

A coup sûr, une des progressions les plus faibles de toutes les communes des Alpes-Maritimes.

## Dotations aux communes : mais comment calcule l'Etat ?

Les diverses dotations attribuées aux communes constituent un poste non négligeable lors de l'établissement des budgets. Certaines d'entre elles, dont notamment la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) sont calculées en tenant compte du nombre d'habitants.



Aux dernières nouvelles, une amputation de quelque 150.000 euros a été effectuée sur la dotation laurentine. Motif invoqué : baisse de la population ! Monté au créneau, le maire a questionné les communes voisines : toutes (ou presque) ont subi la même coupe sombre. Une amputation qui mérite un peu plus d'explications (nous y reviendrons) surtout lorsque l'on sait que la croissance démographique de Saint-Laurent-du-Var est de 1,18% sur les dix dernières

années, soit une progression annuelle de 0,41%. C'est en tous cas ce qu'affirme l'INSEE (Institut national de la Statistique et des Etudes Economiques). En attendant d'en savoir plus, on se consolera en apprenant que, toujours selon l'INSEE, les perspectives prévoient que Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées et Provence Alpes Côte d'Azur continueront, dans les années à venir, à être les régions à plus forte croissance démographique. Comprenez qui pourra...



## Recettes et dépenses, en toute transparence

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ..... 40.167.971,77 €**

voir graphique ci-dessous

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT ..... 40.167.971,77 €**

dont 4.000.000 € de résultat reporté

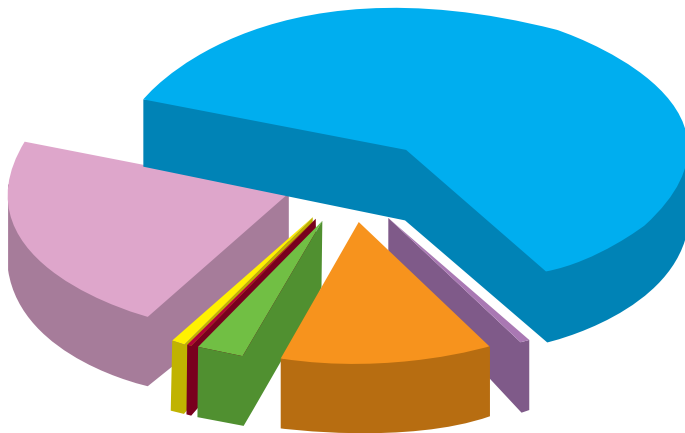
**DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ..... 13.541.610,75 €**

**RECETTES D'INVESTISSEMENT ..... 13.541.610,75 €**

dont :

- 3.067.500 € de recettes d'ordre
- 2.500.000 € de virement en investissement
- 533.019 € de reste à réaliser

### VENTILATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges de personnel	60,66%	Dépenses financières	2,64%
Charges générales	22,54%	Autres charges de gestion	12,22%
Dépenses imprévues	0,82%	Atténuation de produits	0,81%
Charges exceptionnelles	0,31%		

## Equipements, études et travaux 2012

- Réaménagement du hall de l'Hôtel de Ville
- Réfection du câblage informatique
- Accessibilité des bâtiments administratifs
- Aménagement des bâtiments scolaires et de la petite-enfance
- Aménagement, réfection et mise en conformité des sites sportifs
- Construction du nouveau gymnase
- Etude de faisabilité des travaux de la piscine municipale
- Rénovation des bâtiments du parc privé de la ville
- Poursuite de la réalisation de la charte d'objectifs pour maîtriser la demande énergétique et développer les énergies renouvelables sur le territoire communal
- Travaux sur les espaces verts, le cimetière St Marc, liaison en fibre optique des bâtiments communaux, mise en place de WC publics extérieurs
- Fin des travaux de vidéosurveillance
- Fin des travaux du Dojo

**3.710.500 €**

### LOGICIELS ET INFORMATIQUE

**734.000 €**

### ETUDES

- Audits énergétiques des bâtiments communaux
- Etudes accessibilité des personnes à mobilité réduite
- Etudes faisabilité jardin d'enfants

**160.000 €**

### MATÉRIEL ET MOBILIER

- Pour les écoles, crèches, halte-garderie, équipements sportifs, conservatoire de musique, théâtre, restauration scolaire, services administratifs, espaces verts, reprographie...
- Pour les véhicules

**1.751.400 €**

### ACQUISITIONS FONCIÈRES

**2.500.000 €**

## Intercommunalité

## Nos représentants au sein de la Métropole NCA

Le passage de Nice Côte d'Azur en métropole a nécessité la désignation de 6 élus laurentins, dont le maire, pour nous représenter au sein du conseil métropolitain. En voici la liste :

**Henri Revel** - maire de St Laurent du Var, 3<sup>ème</sup> vice-président de la Métropole NCA, en charge des affaires financières.



Membre des commissions NCA : • activités portuaires et maritimes • intermodalité

**Marc Lafaurie** - adjoint au maire.



Membre des commissions : • logement et cohésion sociale • transports, urbanisme et grands travaux • affaires européennes et euro-méditerranéennes • activités portuaires et maritimes

**Christophe Barbosa** - conseiller municipal. Membre des commissions NCA :



- transports, urbanisme et grands travaux
- tourisme, relations internationales et sport
- nouvelles technologies
- finances, administration générale et ressources humaines

**Jean-Raphaël Nadal** - conseiller municipal.



Membre des commissions NCA : • transports, urbanisme et grands travaux • eau, assainissement et énergie • propreté et collecte

**Sandrine Belot** - conseillère municipale.

Membre des commissions NCA : • emploi, développement économique et promotion économique du territoire à l'international • transports, urbanisme et grands travaux • voirie métropolitaine



**Marc Orsatti** - conseiller municipal (opposition), conseiller régional.



Membre des commissions NCA : • logement et cohésion sociale • activités portuaires et maritimes • intermodalité



Maintien à domicile

# Des atouts récompensés

## QUALITÉ CERTIFIÉE !

Les efforts constants de la municipalité en matière d'aide à la personne sont aujourd'hui récompensés ! L'AFNOR (\*), après avoir évalué le pôle *maintien à domicile* du CCAS, a délivré la norme NF 311, certifiant que ce service répond aux exigences de la marque NF Service. Cette démarche, volontaire, prouve l'engagement des professionnels de ce service auprès du public, et la qualité des prestations fournies. Les critères d'évaluation portent sur différentes caractéristiques :

- ▶ respect de la déontologie
- ▶ accueil
- ▶ analyse de la demande
- ▶ élaboration de l'offre de service, du devis et du contrat
- ▶ dispositions pour l'intervention
- ▶ compétences des personnes
- ▶ suivi et traitement des réclamations
- ▶ analyse de la satisfaction du client

Cette certification vient saluer l'énorme travail accompli par l'équipe du CCAS au grand complet qui, en amont, a dû évaluer son

activité et rédiger des procédures pour présenter le service dans le cadre de cet audit. Le jeu en valait la chandelle : sur le terrain, les acteurs du pôle *maintien à domicile* ont poursuivi la démonstration de leur professionnalisme. C'est un sans faute !

## POUR LE MAINTIEN À DOMICILE, QUELLES SOLUTIONS ?

C'est la force du CCAS : "Nous adaptons l'offre aux besoins des personnes qui viennent nous demander de l'aide" précise Marie-Paule Massardier, chef du service aide à domicile. Ce sont donc quelque 35 aides à domicile qui interviennent chez 240 bénéficiaires, 2 chauffeurs portent les repas à domicile à 80 personnes âgées, un agent de convivialité rend quotidiennement visite aux bénéficiaires du service et une quarantaine de personnes âgées. Les agents du pôle effectuent près de 48 000 heures annuelles de prestations au domicile des personnes !

## UNE DYNAMIQUE GÉNÉRALE

Les autres pôles du CCAS ne manqueront pas d'engager également cette démarche qualité. Son rayon d'action est large et comprend également le service social (aide légale, RSA, assistante sociale, accueil de jour et de nuit), le service animation, un foyer restaurant et le pôle éducatif (projet réussite éducative et contrat d'accompagnement à la scolarité).



\* L'Association Française de Normalisation (AFNOR) est l'organisme officiel français de normalisation, membre de l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO). Elle est placée sous la tutelle du ministère de l'Industrie.





1



2



3

# Ma Ville est au courant !<sup>TM</sup> change le monde...

## SILENCE, ON TOURNE À SAINT-LAURENT !

Le 2 mars dernier Saint-Laurent accueillait une équipe de tournage pour l'émission "Et si on changeait le monde" diffusée sur France 3. Dans ce cadre, EcoCO2, partenaire de la municipalité pour l'organisation de l'éco-concours *Ma Ville est au courant !<sup>TM</sup>* a été sélectionné pour le *Challenge Développement Durable* de l'émission. L'objectif étant de promouvoir des projets concernant les énergies renouvelables, le recyclage, la réduction du CO<sup>2</sup> et toute initiative rejoignant le développement durable.

*Ma Ville est au courant !<sup>TM</sup>* fait partie des quinze projets retenus pour la diffusion d'un spot publicitaire d'une minute sur France 3 - édition nationale. Cette publicité met en avant les différents acteurs de l'expérimentation qui se déroule sur notre commune. Plusieurs petites scènes ont donc été tournées sur le territoire laurentin :

- **1** Des enfants de 9 à 12 ans, participant à l'animation "Ecocitoyenneté et éco-gestes" organisée par EcoCO2 et Unis'Cité, ont endossé le rôle de figurants autour du jeu de société *T'es au courant ?<sup>TM</sup>* au centre de loisirs de l'AGASC,
  - **2** Le maire et Jacques Allard, président d'EcoCO2, sur les marches de l'hôtel de ville,
  - **3** Une interview de la coordinatrice locale dans le Parc Layet.
- Un éco-foyer lors de la visite d'un coach en énergie,

Durant 2 mois l'ensemble des projets sélectionnés seront diffusés sur France 3 et sur le site [www.etsionchangeaitlemonde.fr](http://www.etsionchangeaitlemonde.fr). Le téléspectateur sera invité à choisir son projet préféré.

**Rendez-vous à partir du  
20 avril sur France 3 à 20h10 !  
Vous pouvez soutenir le projet  
en votant sur :  
[etsionchangeaitlemonde.fr](http://etsionchangeaitlemonde.fr)**

## AGIR POUR LA PROPRETÉ CITOYENS (RÉ)AGISSEZ !

Marre de voir les rues de votre ville polluées par des petits déchets (papier, mégots, etc) ou des déjections canines ? Ensemble faisons respecter la propreté de nos rues dans nos quartiers.

**Je respecte ma rue,  
j'aime ma ville !**





# Les créateurs d'entreprise à l'honneur !

Henri Revel, entouré pour l'occasion par plusieurs élus de son Conseil municipal, et le président de "Nice Côte d'Azur Initiative" (NCAI), Roger Caligaris, ont mis à l'honneur plusieurs chefs d'entreprise lors d'une cérémonie en mairie, mardi 21 février dernier.

On notait la présence de Marc Orsatti, conseiller régional, représentant le président du Conseil régional, de Jean-Pierre Galvez, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat, de Christophe Barbosa, représentant le député Rudy Salles, des représentants de différentes banques ou partenaires de NCAI, ainsi que d'élus de nombreuses communes voisines.

A cette occasion, un chèque de 7000 € a été remis à David Berny, lauréat du prêt d'honneur NCAI pour la création de sa société "Saint Laurent Auto Bilan".

Plusieurs autres créateurs d'entreprise ont été mis à l'honneur (*Senior Evasion, Pitchoun & Compagnie, Designer Prod, Aux Pains Laurentins, Le Haras des Eternelles, Solar'Enr, Water Gliss...*) et ont reçu le label NCAI.



Le maire a rappelé les nombreuses actions menées par la municipalité pour développer et soutenir le monde de l'entreprise, créateur de richesses et d'emplois.

Un accent particulier était mis sur le dynamisme de la création/reprise d'entreprise sur le territoire communal et cette cérémonie a également permis de renforcer davantage encore les liens tissés entre la plateforme NCAI d'aide à la création d'entreprise et la commune de Saint-Laurent-du-Var.

Appartenant au réseau national "France Initiative", NCAI propose un accompagnement technique et financier à la création et à la pérennisation d'entreprises locales



**Nice Côte d'Azur Initiative**  
**Contact :**  
[accueil@nca-initiative.fr](mailto:accueil@nca-initiative.fr)

## Zones bleues : ce qu'il faut savoir...

Les zones bleues de stationnement sont définies par une réglementation municipale qui s'inscrit dans le cadre de la réglementation européenne, seule en vigueur aujourd'hui en France.



Le temps autorisé de stationnement figure sur la signalétique permettant d'informer l'usager. Attention : ce temps peut être différent d'une zone à l'autre. Il appartient donc à l'automobiliste d'indiquer son heure d'arrivée sur son disque. Le temps de stationnement autorisé est décompté à partir de cette heure d'arrivée et ne pourra pas excéder la durée maximale mentionnée sur la signalétique installée aux abords de la zone de stationnement concernée.

Ce disque européen est de couleur bleue. Il est notamment disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville.

Il est précisé que la réglementation du stationnement sur toutes les zones bleues s'applique :

- du lundi au samedi
- de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Bien évidemment, les disques doivent être visibles de l'extérieur du véhicule.

### LES SECTEURS URBAINS CONCERNÉS PAR LES ZONES BLEUES

**Une heure maximum autorisée :**

- Avenue du 11 novembre (partie est)
- Parking parc Layet (partie sud)
- 1<sup>er</sup> s/sol parking Bettoli (entrée située avenue Dechame)
- Parking proche du gymnase Carton (rond-point des Gueyeurs)
- Parking secteur Gare SNCF (situé à hauteur du carrefour Moatti/Ossola).

**Trente minutes maximum autorisées :**

- Esplanade Edmond Jouhaud (côté ouest)
- Avenue Marc Moschetti (en partie)
- Impasse de Gaulle (parking public)
- Avenue François Bérenger (quelques places face n°15)

**Vingt minutes maximum autorisées :**

- Avenue des Pugets (sur une partie)
- Place Jean Médecin (sur une partie - contre-allée)

Les emplacements de stationnement situés en zones bleues sont matérialisés au sol par de la peinture bleue.

**Important :**

**Nous vous invitons, lors de vos stationnements, à bien vérifier la réglementation en place sur la zone.**

# Handicap

## HANDITOIT PROVENCE À VOTRE ÉCOUTE

Vous êtes en situation de handicap ?  
Vous êtes à la recherche d'un logement adapté ?  
Contactez l'association  
HandiToit Provence :  
plateforme@handitoit.org  
☎ 04 91 26 56 27  
www.handitoit.org

# Chacun son toit

## VILLA CHANTECLERC : BIENTÔT LA LIVRAISON DE 24 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX

Au cœur d'un écrin de verdure, la "Villa Chanteclerc" est une opération de 46 logements réalisée par *Logirem* dans laquelle 24 appartements sont dédiés au locatif social. (les autres appartements étant en libre accession à la propriété). Ce nouveau programme, à l'architecture résolument contemporaine, est conçu selon les normes BBC (Bâtiment Basse Consommation), un choix innovant de technologies d'avenir.

## HANDITOIT PROVENCE, UNE ASSOCIATION S'ENGAGE

Le droit à l'autonomie de vie des personnes handicapées est le cheval de bataille de l'association HandiToit Provence, créée en 2002. Cette association œuvre pour conforter les personnes atteintes d'un handicap physique dans le choix de vivre - seul ou en famille - dans un logement adapté et sécurisé.



L'association recherche des solutions pratiques pour permettre l'accessibilité du lieu de vie et l'usage de l'ensemble de l'espace habitable, aux personnes en situation de handicap, notamment celles se déplaçant en fauteuil roulant. Dans cet objectif, l'association agit sans relâche pour :

- faciliter le libre choix et l'aménagement du logement des personnes handicapées,
- favoriser la concertation entre les différents acteurs (publics et privés) de l'habitat dans le cadre de l'attribution de logements adaptés aux handicaps,
- agir pour le respect de la loi sur les droits des personnes handicapées concernant l'accès à un logement social,
- inciter le recensement des logements accessibles et adaptables

ainsi que la production de logements, afin de mettre en adéquation l'offre en rapport avec les besoins exprimés,  
► promouvoir des formules de vie à domicile innovantes et adaptées aux multiples nouveaux besoins.

## CONCRÈTEMENT, À SAINT-LAURENT ?

Dans un esprit de cohérence avec la politique municipale de solidarité aux personnes et sur la base d'un partenariat engagé avec l'association HandiToit Provence, *Logirem* a donc fait le choix de livrer des logements adaptés. Ces logements font, depuis quelques mois, l'objet d'un certain nombre d'aménagements et d'équipements préconisés par HandiToit pour rendre la vie à domicile plus aisée et confortable aux personnes en situation de handicap.



# Expression des groupes du Conseil municipal

## Pragmatisme budgétaire

Pour qu'une gestion municipale soit bonne, elle doit être réaliste. Des choix doivent être faits.

Un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) s'est déroulé au sein du conseil, en février dernier, pour présenter les grandes orientations du Budget Primitif. Il consiste à débattre clairement sur des options financières en fonction des investissements programmés. Les élus, de la majorité comme de l'opposition, se doivent de faire des propositions sérieuses, fiables et constructives. Il faut qu'un maire responsable gère « en bon père de famille » en restant à l'écoute de sa ville et de ses administrés, et en recherchant les investissements prioritaires pour l'intérêt général. Il tient compte de la conjoncture économique afin d'évaluer, avec une marge de sécurité, la somme des recettes attendues.

Il en déduit, après avoir fait face aux dépenses de fonctionnement (frais de personnel, charges fixes, etc.), la masse disponible pour l'investissement et le montant des emprunts à contracter.

Seuls les investissements possibles doivent être retenus, les autres attendront...

Egrener toute une liste d'investissements sans se préoccuper de leur financement n'est pas une attitude responsable.

Des questions se posent : faut-il augmenter les impôts pour augmenter les recettes ? Quels sont les investissements prioritaires ? On doit éviter de mettre en péril la capacité financière de la commune.

**Le maire et son équipe ont choisi, cette année encore, de ne pas augmenter les impôts locaux** ; ceux-ci avaient d'ailleurs diminué dans le précédent mandat (TH à 15,39% en 2001). Il est regrettable que certains opposants, s'affranchissant des contraintes financières et administratives, dressent un catalogue de projets mirifiques, irréalisables dans la conjoncture actuelle, et engendrant une explosion de la fiscalité et des emprunts... Nous savons que nos concitoyens ne se laisseront pas bernier et continueront à faire confiance à Henri REVEL, leur maire, qui gère la Ville avec pragmatisme et lucidité.

## Groupe de la Majorité Municipale Henri REVEL

### Un autre destin pour Saint Laurent du Var

Chère Laurentine, cher Laurentin,

Lors du débat d'orientation budgétaire le 16 février dernier, j'ai précisé au nom du groupe **Mieux Vivre Ensemble**, quelles étaient les priorités d'aménagement pour notre ville. J'ai demandé la création de **comités de quartier** afin de mettre en place une véritable **démocratie participative**, pour un dialogue et une concertation permanente avec la population dans le cadre d'aménagement et de création de projets sur Saint-Laurent du Var. Nous souhaitons tout d'abord que tous les équipements sportifs, culturels soient **d'intérêt et d'utilité communautaire** avec les cités voisines de Cagnes sur Mer et Carros. En effet plutôt que chacun construise son dojo, sa piscine son gymnase ou sa salle de spectacle nous pourrions mutualiser l'ensemble de ces nouvelles structures ce qui entrainerait des économies d'investissement considérables pour Saint-Laurent du Var en période de crise. D'autre part en matière de prévention et de sécurité, il me semble indispensable que notre ville de 30000 habitants soit dotée d'une caserne de pompiers et d'un commissariat de police. La desserte de notre commune par **le tramway** doit devenir une priorité, ainsi qu'un **plan de déplacement urbain cohérent** pour améliorer la circulation aux heures de pointes le matin et le soir. Nous devons créer des logements sociaux sur nos réserves foncières afin de répondre aux demandes quotidiennes de nos concitoyens et apporter **une réponse concrète et efficace aux HLM Point du Jour** en prônant une rénovation et un entretien permanent de l'habitat. Nous refusons le transfert du port de commerce de Nice sur notre commune, voire la création d'un nouveau port, et proposons **un port à sec** pour sortir des bassins les 70% des bateaux qui ne naviguent jamais. Ultime proposition nous demandons la rénovation du Moulin des Pugets afin d'installer un **musée de l'histoire Laurentine** et enrichir notre patrimoine. **Pour Mieux Vivre Ensemble, un autre choix est possible**, nous vous invitons à le partager.

Pour joindre les élus du **groupe Mieux Vivre Ensemble** Tel : 06 76 17 55 02 ou mail : marc.orsatti@laposte.net

**Marc ORSATTI, Conseiller Régional, Conseiller Municipal de St-Laurent du Var, Conseiller de la Métropole Nice Côte d'Azur**

### Vivre ensemble...

C'était déjà le titre de notre précédent article ! Manquerions nous tellement d'imagination qu'il nous faudrait dire à nouveau ce que nous avons déjà dit ? Sûrement pas ! Mais nous sommes élus et cette fonction, que nous avons revendiquée en nous présentant à vos suffrages, n'a de sens que si elle se met au service de ce noble objectif : « **Vivre ensemble** ». **Vivre ensemble** c'est, par exemple, notre association « Ensemble avec Joseph SEGURA » qui a réagi avec rapidité à la vague de froid qui a touché la France et Saint Laurent du Var en lançant son action « SOS couvertures ». Les membres de l'association et les élus du groupe ont lancé un appel aux dons de couvertures, de duvets et de vêtements chauds. La permanence s'est trouvée, en moins d'une semaine, envahie de dizaines de couvertures et d'une centaine de vêtements chauds. L'association a ainsi pu faire parvenir tous ces dons à plusieurs associations humanitaires telles que le SAMU social, le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Saint-Laurent-du-Var ou le Secours Populaire. Encore un grand merci aux donateurs et aux partenaires qui ont relayé l'information (France Bleu Azur et Nice Matin). **Vivre ensemble** c'est aussi tenir la permanence pour rencontrer la population, écouter ses difficultés et essayer, dans toute la mesure du possible, d'apporter des éléments de réponse.

**Vivre ensemble** c'est prendre soin, dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, que l'intérêt de la ville et celui de ses habitants soient recherchés en même temps. C'est faire en sorte qu'un quartier ou qu'un secteur ne soit pas favorisé pendant que tel autre est ouvert à une spéculation à l'envers qui ruinera les propriétaires qui espéraient laisser à leurs enfants un peu du fruit de leur travail et de leurs économies. Et pour cela, c'est s'opposer à une décision qui ne correspond pas à cette attente légitime.

**Vivre ensemble**, pour résumer, c'est l'objectif que nous vous avons proposé et que vous avez accepté de poursuivre en votant pour nous. Seuls, nous n'y parviendrons pas. Avec vous cela devient possible.

**Les élus de la liste « ENSEMBLE avec Joseph SEGURA »**

**Permanence : 226, avenue Général De Gaulle - Tél : 04 93 31 23 40 contact@josephsegura.fr**



## AVRIL

### Du rire en noir et blanc

13 et 14 avril - Théâtre Brassens - 20h30

Il a été l'un des acteurs les mieux payés de la télévision... il y a trente ans. Depuis, Laurent Strong est tombé dans l'oubli. Pourtant il n'a rien perdu de sa bonne humeur et a peut-être trouvé le moyen de renflouer son compte en banque mais l'arrivée inattendue de son ex-femme bouscule ses projets.



### Rallye Saint-Laurent Côte d'Azur

Du 27 au 29 avril - Parvis de l'hôtel de ville



Coupe de France de véhicules historiques de compétition. Départ samedi 28 à 13h30 devant l'hôtel de ville, arrivée dimanche 29 à 17h30 au même endroit. "Super spéciale" samedi 28 à 19h20 - parc d'activités.

## MAI

### Mai des arts

Du 7 au 31 mai - À travers la ville

En collaboration avec l'Éducation Nationale, la commune favorise la mise en œuvre de pratiques artistiques dans les écoles élémentaires. Théâtre, arts visuels, musique et danse, les œuvres des enfants seront exposées, mises en scène et en espace et offertes au regard du public durant ce mois "d'écllosion des œuvres".



### Tournoi méditerranéen de lutte

26 et 27 mai - Gymnase Pagnol

Choc des titans pour ce sport ancestral, avec de belles rencontres programmées durant ces deux journées.

### Cyclisme :

#### la Laurentine Andreï Kivilev

26 mai - Esplanade du Levant  
Course 40, 105 et 175 km au départ de l'esplanade du Levant.

### Triathlon

27 mai - Esplanade les Goélands  
Difficile par l'effort physique qu'il demande, le triathlon est une discipline respectée. Les participants auront besoin de votre soutien...

## JUIN

### Forum Tour'Equit

2 et 3 juin - Esplanade les Goélands



Le bord de mer laurentin dédié aux arts du bien-être, au développement durable, au commerce équitable et aux produits biologiques, c'est une tradition ! Au programme : animations enfants (structures gonflables, voilier terrestre grandeur nature, chasse au trésor, découverte de la réserve marine) et adultes (ateliers massages, démonstrations de Hamac Stretch Yoga et Tai Chi Chuan, torréfaction de café équitable avec dégustation, coaching développement personnel, concert). Espaces de ventes : beauté, santé-forme, univers gourmand, mode-accessoires... Le forum vous accueille le samedi de 14h à 20h et le dimanche de 11h à 19h. Renseignements à l'Office de Tourisme : 04 93 31 21 21 Entrée libre.

### Cinéma en plein air : The Party

5 juin - Parvis de l'hôtel de ville - 21h  
Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, la ville vous invite à une séance de cinéma en plein air, proposée par Lo Peolh Cinéma avec une comédie burlesque américaine : "The Party" réalisée par Blake Edwards avec Peter Sellers. Accès libre, il est recommandé de se munir d'un coussin.



### Fête de la Musique

21 juin - Esplanade les Goélands - 20h30  
Huitième épisode pour un lieu magnifique laissé aux groupes sélectionnés par un jury qui joueront leurs compositions. La ville de Saint-Laurent a voulu insuffler à cette manifestation l'esprit premier de la fête de la musique : la découverte des jeunes talents de demain.

### Exposition André Appert

Du 25 juin au 16 juillet - Espace Grappelli  
Peintre abstrait, André Appert assemble les formes et les couleurs en vue de susciter une profonde émotion poétique. Ancien professeur au lycée des métiers d'art de Nice, il mène parallèlement à son métier, une carrière de plasticien.



Originaire d'Épernay, il fréquente Vence durant ses vacances et découvre Nice en 1958 pour ne plus la quitter. Il suit les cours du soir de François Bret à l'école des Arts Déco, proche de la boutique de Ben. À Paris, pendant quelques années, il fréquente l'Académie Populaire des Arts Plastiques et reçoit l'enseignement de Lucien Lautrec et Carrade.

## LES CONFÉRENCES DU SLUPT

### Avril

- jeudi 12 : "L'Ecosse, les Stuarts et l'Angleterre" par Michel Derlange
- jeudi 19 : "Intermédiation entre électeurs et politiques : les sondages d'intentions de vote" par Christian Bidégaray

### Mai

- jeudi 10 : "Le Général Boulanger" par Jean-Paul Pellegrinetti
- lundi 14 : "La guerre de l'information : une réalité méconnue" par Stéphanie Aubert
- lundi 21 : "L'opéra et la musique de film" par Philippe d'Aram

Les conférences sont données à la salle Ferrière à 18h. Plus de renseignements : [www.slupt.org](http://www.slupt.org)  
Saint-Laurent Université Pour Tous





Ville de Saint-Laurent-du-Var

**VOTRE VILLE EN UN SEUL CLIC !**



Saint-Laurent-du-Var  
Ville à vivre

Recherche



Accueil

LA HAIRE

CADRE DE VIE

SOLIDARITÉ

CULTURE

SPORTS ET JEUNESSE

TOURISME

**saintlaurentduvar.fr**

**SITE OFFICIEL**

Rejoignez-nous sur Facebook :

**Saint-Laurent-du-Var (06) - Page officielle**



J'aime

